

Résultats



LES CHIFFRES 2021

LES RÉSULTATS 2021

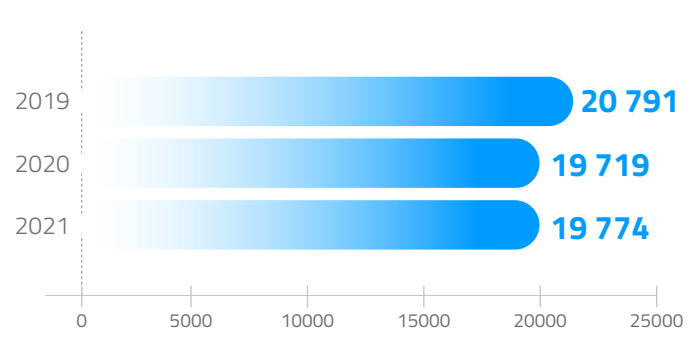
• BILAN DES SERVICES TÉLÉCOMS	43
• BILAN DU SERVICE POSTAL	45
• BILAN DES SERVICES FINANCIERS	47
• RÉSULTATS FINANCIERS	48
• ACTIVITÉ COMPTABLE	51

Télécommunications

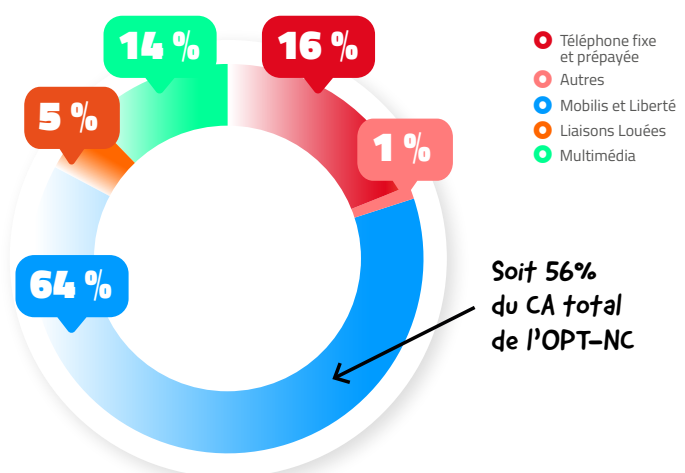


Avec **19,8 milliards FCFP**, le chiffre d'affaires (CA) des télécommunications (comptes créditeurs internationaux compris) reste plutôt stable **(+ 0,3% en 2021)**.

CA GLOBAL DES TÉLÉCOMS (en millions de FCFP)



RÉPARTITION DES RECETTES TÉLÉCOMS



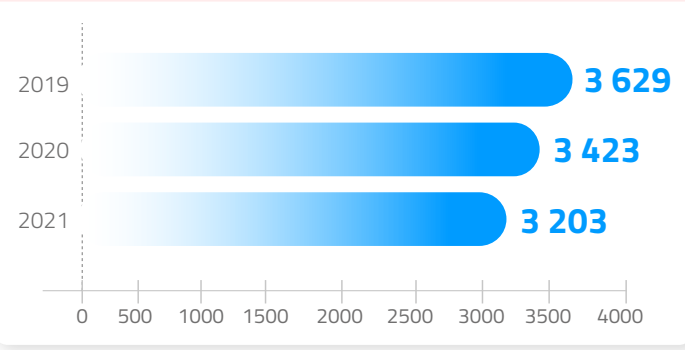
La première source de revenus télécoms reste la téléphonie mobile (64%) qui représente 56% du CA global de l'OPT-NC (contre 55% en 2020).

Téléphonie fixe

Le CA de la téléphonie fixe (publiphonie incluse) poursuit sa baisse conformément à la tendance observée ces dernières années (-220 M F.CFP) pour s'établir autour de 3,2 Mds F.CFP en 2021.

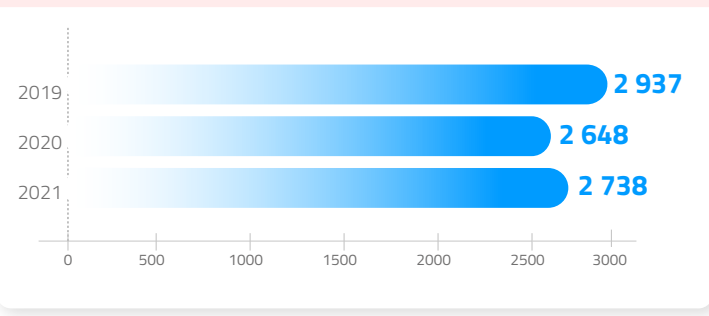
Parc global : 70 900 lignes +0,5%
 (+0,5% contre +3% en 2020)

CA GLOBAL TÉLÉPHONE FIXE (en millions de FCFP)



Multimédia

CA MULTIMÉDIA (en millions de FCFP)



Pour accompagner le lancement commercial de la fibre 1Gb/s, les offres du réseau fédérateur ont fait l'objet d'une refonte incluant une baisse tarifaire en mars 2020. En 2021, le chiffre d'affaires repart à la hausse porté par le déploiement de la fibre optique et les actions commerciales.

Téléphonie mobile



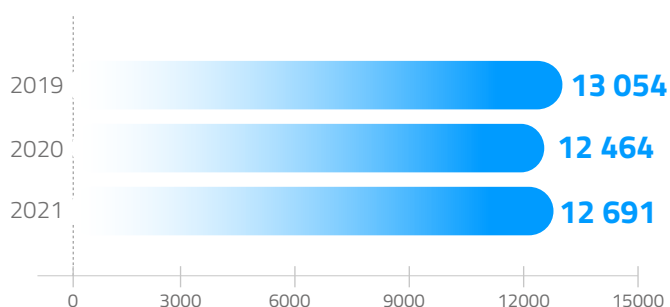
Le CA de la téléphonie mobile augmente de 1,8% par rapport à 2020 malgré la baisse de l'usage du mobile en roaming (contexte de crise sanitaire).

Cette année encore les forfaits M (version 2020 - abonnements tout compris combinant appels, Internet Mobile et SMS illimités) attirent des clients.

Avec plus de 90 000 abonnés forfait M à fin 2021, la progression du CA se poursuit (+32%) à l'inverse des autres abonnements Mobilis (-30%).

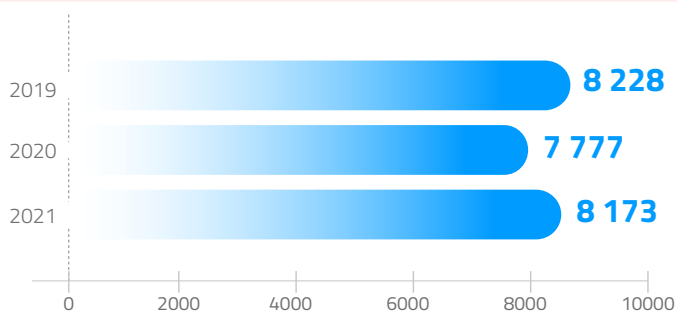
Cette évolution concrétise la stratégie mise en œuvre, et permet ainsi la démocratisation des usages numériques tout en assurant à l'OPT-NC l'évolution de son modèle économique.

CA GLOBAL MOBILE (en millions de FCFP)

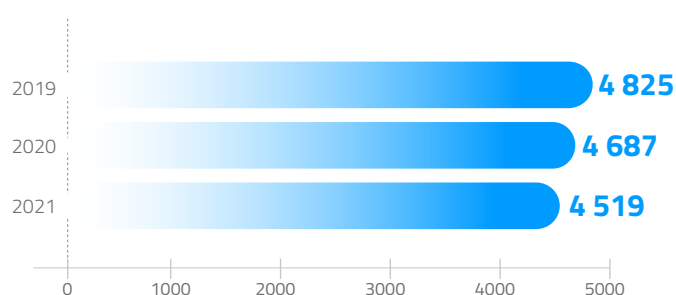


Le taux de pénétration de la téléphonie mobile par rapport à la population totale (271 400 – recensement ISEE 2019) s'établit à 100%. Ce taux élevé s'explique par le développement notamment des objets connectés à usage tant personnel que professionnel.

CA ABONNEMENTS MOBILIS (en millions de FCFP)



CA CARTES LIBERTÉ (en millions de FCFP)



Les recettes Liberté diminuent de -4% en 2021 (contre -3% en 2020), à l'instar du parc de clients qui recule de 6% en 2021.

Avec un total de plus de **98 000 abonnés** forfaits M et Internet Mobile (hors data seul), le nombre de clients connectés à l'Internet mobile connaît encore une progression (+12% en 2021, +30% en 2020).

L'offre Internet Mobile à la Demande accessible aux clients de l'offre Liberté, compte environ **67 000 clients** distincts (juin 2021) et plus de **1 million de SMS envoyés**.

Parc Mobilis

+4 %

136 000 abonnés
(+4% contre +10% en 2020)



Parc Liberté

-6 %

137 000 comptes
(-6% contre -10% en 2019)

Parc total : 272 000 clients

-1 %

Les abonnements représentent 50% du total



Courrier & colis

10
émissions
de Timbres
Poste

69
contrats
publipostages
(offres Post Impact, Post
Contact, Colis en nombre...)

930 000
objets déposés en publipostage
(hors colis)



Résultats courrier/colis

Face au déclin des volumes de courriers et au déficit de l'activité, le conseil d'administration de l'OPT-NC a validé en 2019 un plan de revalorisation des tarifs en 3 phases successives (2020-21-22) pour permettre un ajustement tarifaire progressif et rattraper des tarifs figés depuis plus de 15 ans.

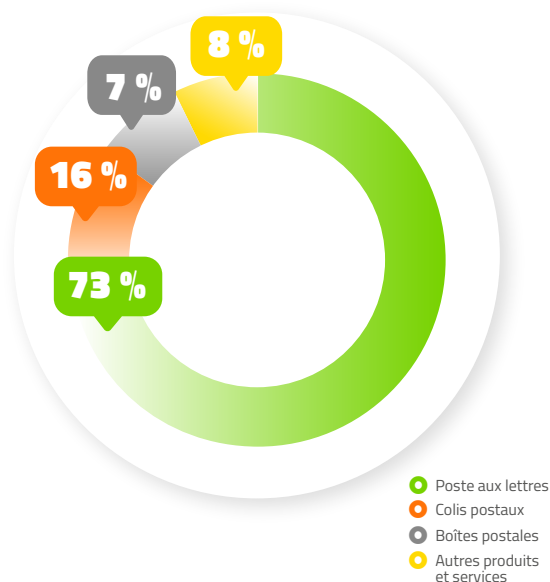
A l'instar des décisions prises par l'ensemble des opérateurs postaux internationaux, ces mesures permettent d'assurer la pérennité du service universel postal dans un contexte d'accélération de la baisse des volumes du courrier et de continuer à moderniser les offres et services pour répondre aux usages et aux besoins des clients.

Les deux premières hausses tarifaires sont entrées en vigueur au 1^{er} juillet 2020 et au 1^{er} juillet 2021⁽¹⁾.

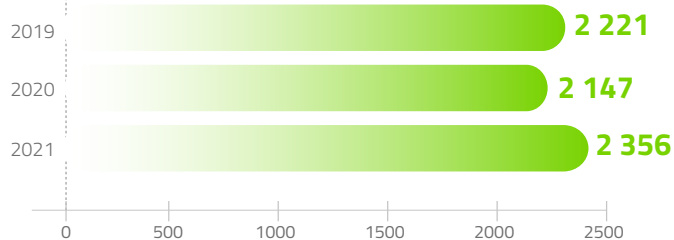
Elles représentent une augmentation de 87%, puis de 29% l'année suivante sur le tarif du timbre local de moins de 20g.

La pandémie Covid-19 a perturbé les échanges aériens internationaux et a fortement contribué à l'effondrement des volumes à l'importation. Dans ce contexte, **la revalorisation tarifaire a tout de même permis d'augmenter le CA courrier /colis de 10% par rapport à 2020** et de compenser l'effondrement des volumes.

RÉPARTITION DU CA COURRIER/COLIS



CA GLOBAL POSTAL (en millions de FCFP)



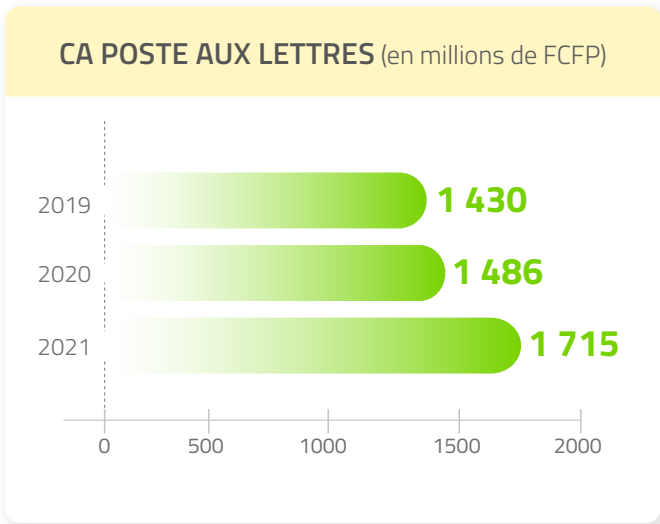
Poste aux lettres

La poste aux lettres regroupe les affranchissements courriers (par machine à affranchir, timbres, prêt-à-poster...) et les revenus des échanges internationaux.

Globalement, **la poste aux lettres** a rapporté **1,7 Mds FCFP** soit **73% du CA total** (comptes créditeurs internationaux inclus). La progression du CA de +15% par rapport à l'année précédente en lien avec le plan de revalorisation a toutefois été freinée par le contexte sanitaire⁽²⁾ et par la réduction des échanges de courriers internationaux.

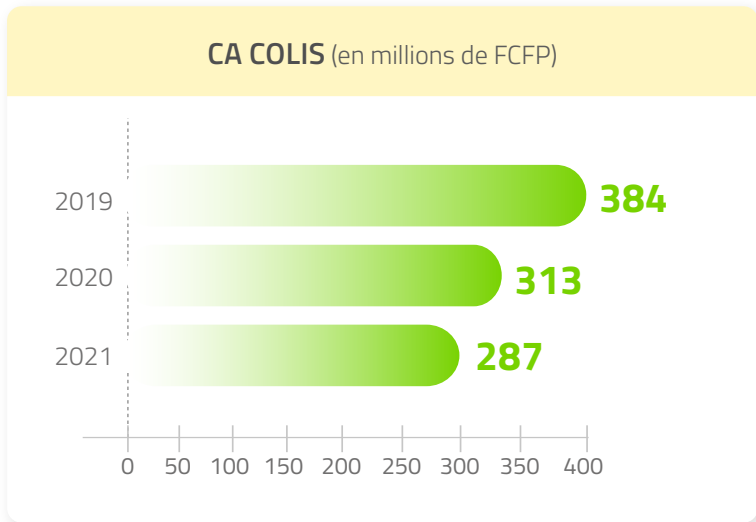
(2) Deux périodes de confinement en mars 2021 et septembre/octobre 2021

(1) Initialement prévue au 1^{er} mai 2020 et 1^{er} mai 2021, la mise en application des deux premières hausses ont été décalées au 1^{er} juillet 2020 et au 1^{er} juillet 2021 en soutien aux acteurs économiques impactés par la crise liée à la pandémie de Covid-19.



Colis

Directement impactée par la diminution des échanges aériens internationaux en lien avec la crise sanitaire mondiale, **la branche Colis** accuse de nouveau un recul de chiffre d'affaires de 8% par rapport à l'année précédente (contre -18% entre 2019 et 2020), atteignant **287 M F.CFP** en 2021, soit **12% du CA total** (comptes créditeurs internationaux inclus).



Philatélie

Dans le domaine de la philatélie, les ventes de timbres-poste et produits philatéliques (y compris souvenirs, livres ...) ont enregistré un chiffre d'affaires de 60 M F.CFP en déclin par rapport aux années précédentes.

Cette baisse est en lien avec les usages clients de plus en plus orientés vers la dématérialisation. A noter également que l'OPT-NC mène depuis 3 ans une stratégie de rationalisation de ses produits philatéliques tant d'un point de vue des stocks physiques que de leurs impacts financiers.

Boîtes postales

Avec **167 M F.CFP**, le CA de la location des boîtes postales reste stable.



Services financiers



-3 %

52 683

émissions

comptes CCP

(soit -3 % par rapport à 2020)

+6 %

17 470

abonnements

ccp.nc

(+6 %)

-14 %

89 291

livret A

(-14 %)

0,4 %

20 672

cartes VISA

(0,4 %)

0 %

+4,5 %

sur la moyenne des encours

CCP particuliers

(contre +4,5 % en 2020)

-19 %

31 557

cartes Corail & Corail +

(-19 %)

-4,2 %

-3,7 %

sur la moyenne des encours particuliers épargne

(contre -3,7 % en 2020)

Les recettes



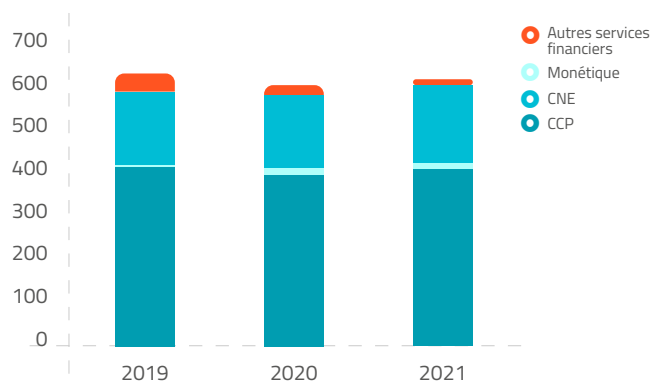
Pour l'année 2021, les recettes des services financiers augmentent de 2% pour s'établir autour des 600 M F.CFP.

Largement déficitaires, ce sont les prestations autour du compte courant postal (CCP) qui contribuent le plus au déficit de l'activité. Majoritairement encadrées par la réglementation bancaire proposée gratuitement à destination de la clientèle de particuliers, les prestations de compte présentent toutefois quelques opérations libres de modifications tarifaires. Ces prestations ont fait l'objet d'une révision tarifaire tout en conservant des tarifs attractifs pour notre clientèle.

Entrée en application au 1^{er} septembre 2021, la hausse de ces tarifs a permis d'augmenter le CA du CCP de 4%.

RECETTES DES SERVICES FINANCIERS 2021

(en millions de FCFP)



Résultats financiers


[Voir la vidéo](#)

L'OPT-NC affiche un bénéfice de 597 M FCFP dans un contexte économique en difficulté.

Malgré un contexte marqué par la pandémie de la Covid-19, et ses confinements, les impacts de plusieurs cyclones et une actualité institutionnelle forte, l'office a réalisé en 2021 un bénéfice de 597 M FCFP.

Des recettes en baisse

Les recettes totales s'élèvent à

24,2 Mds FCFP

(24,7 Mds FCFP en 2020 soit -438 MF)
dont un chiffre d'affaires (CA) en hausse : + 277 M FCFP

PRODUITS (en MFCCFP)	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	2021 vs 2020	
				Montant	%
Chiffre d'affaires	23 643	22 471	22 748	+277	+1,2%
Production immobilisée	661	630	569	-61	-9,7%
Produits de gestion courante	566	390	367	-23	-5,9%
Produits financiers	157	324	331	+7	+2,2%
Produits exceptionnels	162	733	83	-650	-88,7%
Reprise sur amortissements	352	129	141	+12	+9,3%
TOTAL DES PRODUITS	25 541	24 677	24 239	-438	-1,8%

Un chiffre d'affaires plus important que prévu

Une augmentation du CA qui touche tous les métiers mais principalement le courrier (+ 209 M FCFP) suite à la seconde évolution des tarifs de l'affranchissement au 1^{er} juillet 2021.

ZOOM SUR LE CA / MÉTIER EN MFCCFP (compte 70 : Ventes de produits, prestations de services)	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	2021 vs 2020	
				Montant	%
- Télécom	20 791	19 719	19 774	+55	+0,3%
- Courrier	2 221	2 147	2 356	+209	+9,7%
- Financier (banque)	623	599	610	+11	+1,8%
- Autres	8	6	9	+3	+50%
TOTAL DU CA	23 643	22 471	22 748	+277	+1,2%

Des charges en augmentation

Les charges totales s'élèvent à **23,6 Mds FCFP**

Cette augmentation repose principalement sur les hausses :

- des **charges de personnel** suite aux recrutements de 10 agents LCB-FT ;
- des **dotations aux amortissements** après la mise en service de la phase Mobile de Convergence (SI télécoms) ;
- de la **TPCT** (taxe provinciale sur les communications téléphoniques) et IRVM (impôt sur le revenu des valeurs mobilières) ;
- du poste de **sous-traitance** dont 70 MF pour l'assistance

à l'élaboration du plan stratégique, 19 MF pour l'étude KPMG sur l'évolution du cadre comptable de l'OPT-NC et 24 MF supplémentaire pour des prestations de gardiennage/surveillance suite aux confinements liés à la pandémie de la Covid-19 et le prolongement du dispositif sanitaire ;

- du poste de **maintenance** de Convergence, de la climatisation et des véhicules ;
- du poste « **charges exceptionnelles** » suite à la comptabilisation de l'abandon du projet Médipôle.

CHARGES (en MFCFP)	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	2021 vs 2020	2021 vs 2020
				Montant	%
Achats	1 081	843	788	-55	-6,5%
Services extérieurs	2 646	2 733	2 988	+255	+9,3%
Autres services extérieurs	994	891	950	+59	+6,6%
Impôts et taxes	1 688	1 741	1 774	+33	+1,9%
Frais de personnel	9 009	9 088	9 189	+101	+1,1%
Autres charges de gestion courante	1 289	1 067	1 071	+4	+0,4%
Frais financiers	147	406	100	-306	-75,4%
Charges exceptionnelles	279	71	175	+104	+146,5%
Dotations aux amortissements et aux provisions	6 236	6 220	6 304	+84	+1,4%
Prime intéressement	176	184	88	-96	-52,2%
Impôt sur les sociétés	865	351	215	-136	-38,7%
TOTAL DES CHARGES	24 410	23 594	23 642	+48	+0,2%

Avec un taux de réalisation supérieur à 99 %, l'OPT-NC confirme les efforts faits en matière de réalisme budgétaire.

Un résultat net positif

Le compte financier 2021 de l'établissement affiche un **bénéfice de 597 M FCFP** (1 084 M FCFP en 2020)

RÉSULTAT

597 M FCFP

RECETTES

CHARGES

24,2 Mds FCFP
(-1,8%)

23,6 Mds FCFP
(+0,2%)

L'EBE en baisse

L'indicateur de performance économique est en baisse sous l'effet d'une augmentation des charges de fonctionnement plus importante que celle du chiffre d'affaires.

L'OPT-NC a réalisé un Excédent Brut d'Exploitation (EBE) de 7,6 Mds FCFP (7,8 Mds FCFP en 2020, soit - 2,3 %).

CHIFFRE D'AFFAIRES

- ACHATS CONSOMMÉS
- CHARGES DE PERSONNEL
- IMPÔTS ET TAXES

= EBE

Des investissements en hausse

Concernant l'investissement, il enregistre une hausse de près de 2 Mds FCFP, soit 7,6 Mds FCFP contre 5,7 Mds FCFP en 2020 (+ 33%).

Cette variation s'explique par les dépenses liées au second câble sous-marin qui se sont élevées à 2,6 Mds F.CFP en 2021.

A souligner par ailleurs que dans un contexte sanitaire, économique et institutionnel difficile, l'OPT-NC a maintenu son dynamisme en matière d'investissement pour l'aménagement du territoire par le biais de ses programmes de déploiement et d'évolution de la fibre et du mobile.

Un autofinancement en légère hausse

La capacité d'autofinancement (CAF) est de 6,8 Mds FCFP contre 6,5 Mds FCFP en 2020 (+5%),

Malgré la baisse de l'EBE, le montant de la CAF 2021 reste élevé. Il sera toutefois insuffisant pour assurer l'intégralité du financement des investissements (7,6 Mds FCFP) sur 2022. Ainsi, pour financer ses emplois, l'établissement devra puiser dans son fonds de roulement par ailleurs déjà impacté par le versement du prêt exceptionnel de 3 Mds FCFP consenti à la Nouvelle-Calédonie.

Une vigilance de mise...

Si l'OPT-NC affiche en 2021 un bénéfice de 597 M FCFP, la vigilance reste le maître mot.

Le CA est à la hausse, les charges d'exploitation ont augmenté davantage produisant de facto une perte de rentabilité. De plus, le poids des dépenses difficilement compressibles augmente encore et s'élève à près de 50% du produit d'exploitation, contre environ 40% pour l'exercice 2020.

Cela signifie que pour 100 FCFP encaissés, l'office consomme près de la moitié en dépenses de fonctionnement obligatoires ce qui réduit d'autant ses marges de manœuvre.

Fort de ce constat, l'OPT-NC s'est doté d'un nouveau plan stratégique, basé sur un scénario de refondation pour lui permettre de renouer avec la croissance.

La prime d'intéressement en baisse

La prime d'intéressement versée sur la base des résultats 2021 est en baisse (88 M FCFP contre 184 M FCFP en 2020, soit -52%).

Le calcul de la prime d'intéressement repose sur 3 critères : financier, client et organisationnel.

Un montant de 812 M FCFP, représentant 75% du résultat net 2020 réalisé par l'établissement, a été versé à la Nouvelle-Calédonie

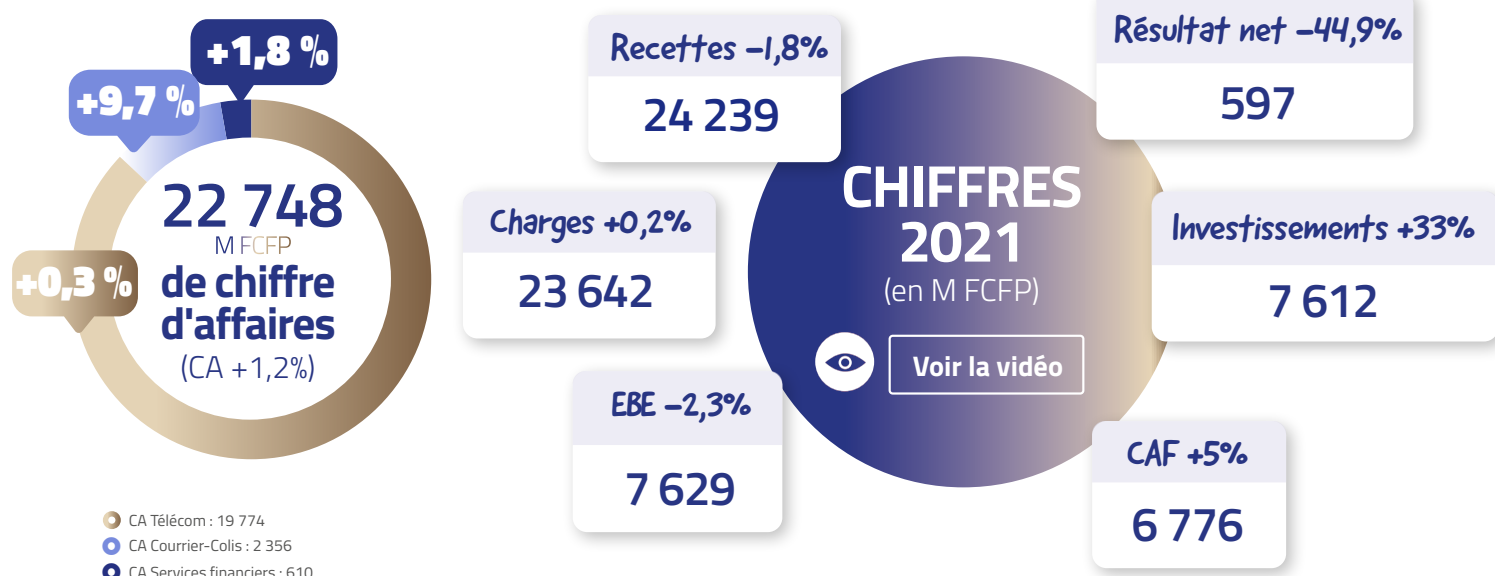
En sa séance du 5 mai 2021, le conseil d'administration de l'OPT-NC a approuvé le versement d'une quote-part des bénéfices réalisés par l'établissement en 2020 au profit du budget de la Nouvelle-Calédonie.

Un prêt de 3 Mds FCFP à taux zéro et remboursable sur 4 ans, a été accordé au bénéfice de la Nouvelle-Calédonie

En sa séance du 28 septembre 2021, le conseil d'administration de l'OPT-NC a accordé à la Nouvelle-Calédonie un prêt exceptionnel afin de venir en aide au financement du déficit structurel du RUAMM.

Bon à savoir

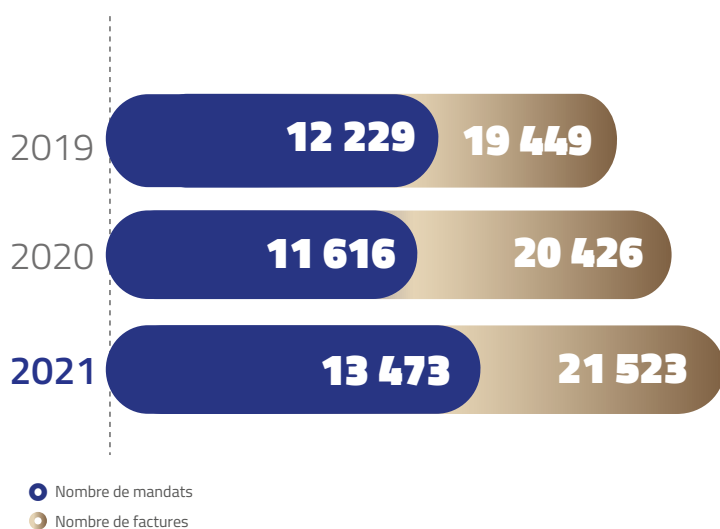
En 2019, un chiffre d'affaires de 100 FCFP rapportait 10 FCFP à l'OPT-NC. Aujourd'hui, 100 FCFP de CA ne rapporte plus que 3,4 FCFP



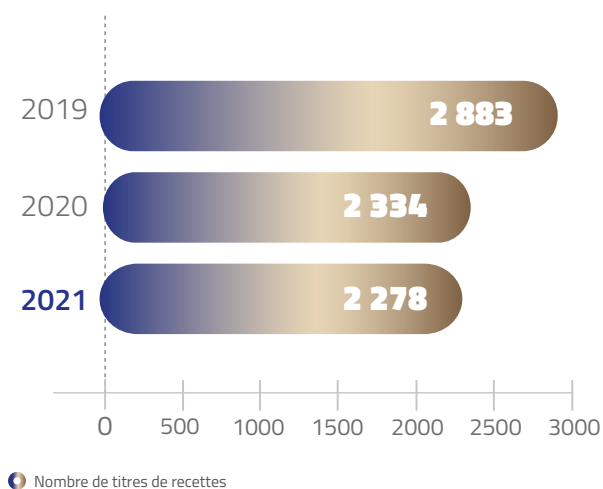
Activité comptable

Dépenses budgétaires

Après les contrôles réglementaires portant sur la qualité des mandatements de l'ordonnateur, la disponibilité des crédits, l'exacte imputation comptable et la validité de la créance (justification du service fait, exactitude de la liquidation) l'agent comptable, seul autorisé à procéder au règlement des dépenses de l'OPT-NC, effectue la prise en charge comptable de la dépense matérialisée par un mandat.



Les recettes budgétaires



Recouvrement

Les taux de recouvrement correspondent aux taux de paiement obtenus de façon amiable ou par voie de poursuite.

À noter que la suspension des poursuites pendant la période de la crise sanitaire liée à la Covid-19 a impacté le taux recouvrement.

TAUX DE RECOUVREMENT CONSOLIDÉ (activité téléphonie)

Année	Téléphonie Fixe	THD fixe	Mobilis	Total
2019	99,79 %	99,58 %	99,00 %	98,70 %
2020	99,64 %	99,84 %	99,67 %	98,39 %
2021	98,26 %	95,93 %	99,20 %	98,05 %

NOMBRE DE NOUVEAUX DOSSIERS AU CONTENTIEUX

Année	Téléphonie Fixe	THD fixe	Mobilis
2019	1 601	0	3 063
2020	1 265	265	3 571
2021	1 226	729	1 824

NOMBRE DE POURSUITES

Année	Sommation	Saisies bancaires	Saisies sur salaire	Dossier transmis à l'huissier
2019	7 150	2 043	399	262
2020	5 159	1 202	266	140
2021	5 040	1 344	361	285